

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 4 AVR. 2025

ID : 066-216600304-20250401-01042025_12-DE

Mardi 1^{er} Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq le premier avril à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents : Bruno VALIENTE, Giuditta MARCQ, Mireille RULLAUD, Daniel SENIE, Claire OUSTAILLER, Séverin BARIOZ, Laura BARIATTI,

Absents : Guillaume VIDAL, Marianna BALTAZAR, Jean-Louis PELLISER, Stéphane LOISEL

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 27.03.2025

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 07

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés ayant délibérés : 07

Délibération n° 12 N° 01042025_12

Objet : Convention relative à l'intervention du Centre de conservation et de restauration du Patrimoine (CCRP) dans le cadre du plan-objet 66.

La commune a fait l'objet en 2022, d'une opération de recensement et d'examen-diagnostic des œuvres conservées dans l'église Saint-Paul de Calce. En 2025, ce programme du Plan-Objet va se poursuivre et comprendra l'intervention de restaurateurs spécialisés, mandatés par le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine du Département qui réaliseront in-situ des traitements de conservation sur les textiles liturgiques conservés dans l'église.

Le Plan-Objet est financé par le Département des Pyrénées Orientales avec l'aide financière de la Région Occitanie et de la DRAC Occitanie, il convient de contractualiser cette action par une convention.

Mr le Maire donne lecture de ladite convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**unanimité** des membres présents ou représentés,

- **Approuve** la convention relative à l'intervention du Centre de Conservation et de restauration du Patrimoine dans le cadre du Plan-Objet 66,
- **Autorise** Mr le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire – Bruno VALIENTE

